GOUVERNEMENT DU NUNAVUT
OFFRE D'EMPLOI

Poste : Agent ou agente principal(e) des communications
Ministère : Société d'habitation du Nunavut

Localité : Iqaluit

Numéro de référence : 2024-16-NHC-13669

Type d'emploi : Poste à durée indéterminée

Échelle salariale : 100,780 $ à 114 378 $ par année, 37,5 heures par semaine
Indemnité de vie dans le Nord : 16 008 $ par année
Statut syndical : Syndicat des employé-e-s du Nunavut
Logement : Aucun logement subventionné n'est offert pour ce poste
Date de clôture : Jusqu'à ce que le poste soit pourv

Cette opportunité d'emploi est ouverte à tous les candidats.

Le gouvernement du Nunavut a été nommé l'un des meilleurs employeurs en matière de diversité au Canada et l'employeur canadien de choix pour les jeunes et les personnes nouvellement diplômées en 2022. Avec l'une des populations les plus jeunes et dont la croissance est la plus rapide au Canada, le Nunavut est un territoire dynamique, vivant et déterminé à devenir un lieu encore meilleur pour les générations futures. En tant que gouvernement, nous travaillons à renforcer notre modèle unique de gouvernance – qui intègre les valeurs sociétales inuites, favorise l'utilisation de l'inuktut, est parvenu à assurer une bonne représentativité de ses citoyens dans la fonction publique et collabore avec ses partenaires pour permettre au Nunavut de réaliser son potentiel. La personne retenue profitera d'un salaire concurrentiel, d'une assurance maladie et de soins dentaires, d'un régime de retraite à prestations déterminées, de primes de service continu, d'un soutien à la réinstallation et de possibilités de formation et d'avancement professionnel.

La Société d'habitation du Nunavut est un organisme public du gouvernement du Nunavut qui répond aux besoins en logement de l'une des populations dont la croissance est la plus rapide au Canada. Le mandat de la SHN consiste à créer, à coordonner et à gérer des programmes de logement afin d'offrir aux familles et aux personnes du Nunavut un accès équitable à toute une gamme de logements abordables. La Société d'habitation du Nunavut a récemment lancé la Stratégie 3000 du Nunavut (www.igluliuqatigiingniq.ca/fr.html), une collaboration entre le gouvernement et ses partenaires visant à construire 3 000 nouvelles unités qui s'ajouteront au continuum du logement d'ici 2030.

Relevant de l'administrateur, Division de l'élaboration de politiques et de la planification stratégique, l'agent principal des communications a la responsabilité d'offrir de l'encadrement stratégique, professionnel et technique afin de promouvoir les programmes et services de la Société à un public très diversifié. La personne retenue travaillera avec les cadres supérieurs et le bureau du ministère pour coordonner la communication des objectifs stratégiques et des enjeux de la société et pour présenter les messages de façon cohérente, professionnelle et pertinente sur le plan culturel.

Pour postuler, veuillez faire parvenir une lettre de motivation et votre curriculum vitæ par courriel à NHCCareers@gov.nu.ca. Veuillez inscrire le numéro de référence dans l'objet de votre courriel.

- Le gouvernement du Nunavut s'engage à ce que son effectif soit représentatif de sa population. Par conséquent, la priorité sera accordée aux Inuits qui se définissent comme Inuit inscrit en vertu de l'Accord du Nunavut conformément aux dispositions de la Politique de priorité d'embauche.
- Les fonctionnaires du gouvernement du Nunavut qui sont en période d'essai doivent obtenir et fournir une autorisation écrite de l'administration générale du ministère qui les emploie. Ladite autorisation écrite doit accompagner le dossier de candidature pour que celui-ci soit pris en considération.
- Le fait de posséder un casier judiciaire n'exclut pas nécessairement la prise en compte d'une candidature. Les casiers judiciaires seront évalués en fonction de la portée et des obligations du poste. Par ailleurs, cette mesure s'applique uniquement pour les postes exigeant une vérification satisfaisante du casier judiciaire ou de l'habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables.
- Les candidats ou candidates peuvent soumettre leur curriculum vitæ dans n'importe laquelle des langues officielles du Nunavut.
- Nous communiquerons uniquement avec les candidats et candidates retenus pour une entrevue.
- Les candidats ou candidates possédant une attestation pour des études postsecondaires achevées à l'étranger ont la responsabilité de faire évaluer cette attestation par un établissement d'enseignement canadien reconnu. Le manquement à cette obligation peut donner lieu au rejet de leur demande.

COORDONNÉES : Société d'habitation du Nunavut
Gouvernement du Nunavut
C.P. 1000, succursale 1400
Iqaluit, Nunavut X0A 0H0
Nunavut Housing Corporation

Téléphone : 867-975-7203
Fax: (867) 979-4194
Courriel : NHCCareers@gov.nu.ca

Comptent aussi parmi les responsabilités principales de la personne retenue :

- l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies en communication conformément aux politiques et directives du GN et de la SHN;
- l'élaboration de matériel de communication, y compris le contenu du site Web, des énoncés du ministre, des communiqués de presse et de documents en langage clair;
- l'élaboration de plans de communication spécialement conçus pour les programmes et les initiatives de la SHN;
- la gestion de la présence de la Société dans les médias sociaux et sur le plan du marketing social;
- le conseil des porte-parole de la Société sur les relations avec les médias, l'élaboration des normes des éléments de communication et la collaboration à la production de publications de la Société.

Les connaissances, les compétences et les aptitudes nécessaires à cet emploi s'acquièrent habituellement par l'obtention d'un diplôme postsecondaire dans un domaine tel les communications, les affaires, l'administration publique/relations publiques, le journalisme ou les sciences sociales, et par de l'expérience professionnelle approfondie dans la rédaction de communications internes et externes, de relations avec le public/les médias, les politiques et programmes publics. L'expérience connexe au sein d'un grand organisme ou du gouvernement est un atout.

Les langues officielles du Nunavut sont l'inuktut, l'anglais et le français. Les candidats ou candidates peuvent soumettre leur curriculum vitæ dans n'importe laquelle des langues officielles du Nunavut. La maîtrise de plus d'une des langues officielles du Nunavut serait considérée comme un atout. La connaissance de l'Inuit Qaujimajatuqangit, de l'inuktut, des collectivités, de la culture et du territoire inuits ainsi qu'une expérience de travail en milieu interculturel nordique constituent également des atouts.

Une combinaison acceptable d'études et d'expérience pourrait être prise en compte pour ce poste. Nous vous encourageons à postuler si vous possédez un bagage d'études ou d'expérience équivalent à la qualification décrite ci-dessus.

Une liste d'admissibilité pourrait être créée afin de doter de futurs postes vacants.

Pour postuler, veuillez faire parvenir une lettre de motivation et votre curriculum vitæ par courriel à NHCCareers@gov.nu.ca. Veuillez inscrire le numéro de référence dans l'objet de votre courriel.

- Le gouvernement du Nunavut s'engage à ce que son effectif soit représentatif de sa population. Par conséquent, la priorité sera accordée aux Inuits qui se définissent comme Inuit inscrit en vertu de l'Accord du Nunavut conformément aux dispositions de la Politique de priorité d'embauche.
- Les fonctionnaires du gouvernement du Nunavut qui sont en période d'essai doivent obtenir et fournir une autorisation écrite de l'administration générale du ministère qui les emploie. Ladite autorisation écrite doit accompagner le dossier de candidature pour que celui-ci soit pris en considération.
- Le fait de posséder un casier judiciaire n'exclut pas nécessairement la prise en compte d'une candidature. Les casiers judiciaires seront évalués en fonction de la portée et des obligations du poste. Par ailleurs, cette mesure s'applique uniquement pour les postes exigeant une vérification satisfaisante du casier judiciaire ou de l'habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables.
- Les candidats ou candidates peuvent soumettre leur curriculum vitæ dans n'importe laquelle des langues officielles du Nunavut.
- Nous communiquerons uniquement avec les candidats et candidates retenus pour une entrevue.
- Les candidats ou candidates possédant une attestation pour des études postsecondaires achevées à l'étranger ont la responsabilité de faire évaluer cette attestation par un établissement d'enseignement canadien reconnu. Le manquement à cette obligation peut donner lieu au rejet de leur demande.

COORDONNÉES : Société d'habitation du Nunavut
Gouvernement du Nunavut
C.P. 1000, succursale 1400
Iqaluit, Nunavut X0A 0H0
Nunavut Housing Corporation

Téléphone : 867-975-7203
Fax: (867) 979-4194
Courriel : NHCCareers@gov.nu.ca